

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National,  
visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.



**CRE BFC**  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**RÈGLEMENT Circuit Régional  
CSO**

**BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**

Applicable durant le Circuit Régional 2023-2024

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**



Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National, visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.

# Règlement du « Circuit BFC CSO » 2024

Parallèlement au Grand National de CSO organisé par la FFE à l'échelon national, le CRE BFC et sa commission de CSO, en partenariat avec des Organisateur de concours de l'ensemble de la grande région (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) organisent en 2024, pour les Amateurs, un circuit intitulé « Circuit Bourgogne Franche-Comté CSO » (CBFC).

## 1. Principe & Étapes

Comme le Grand National, le CBFC a pour objectif de valoriser les cavaliers regroupés en équipe, les chevaux, les propriétaires de chevaux.

Le CBFC se courra sur 3 indices : **Amateur Elite** (Grand Prix 125 ou 130) – **Amateur 1** (Grand Prix 115 ou 120) – **Amateur 2** (Grand Prix 105 ou 110). Pour la plupart, ces étapes permettront pour les cavaliers de BFC et dans le cadre des comptabilisations de points des Computer-List FFE, l'attribution d'un coefficient FFE octroyé sur les épreuves labellisées. **NB** : Sur les championnats régionaux, les étapes 1 de chaque catégorie seront supports et l'**Amateur 3** sera également labellisée Circuit.

Les participants sont des cavaliers de la région Bourgogne Franche Comté licenciés dans un club régional à J-1 de la clôture des engagements, exception faite pour les cavaliers licenciés à l'ACF ou la SHF à condition qu'ils soient domiciliés en Bourgogne Franche Comté.

Le Circuit Régional BFC CSO se déroulera sur **8** étapes. Les Championnats Régionaux font forcément partie du Circuit Régional mis en place (en étant finale ou non).

Voici les **8** dates sélectionnées pour le Circuit Régional BFC CSO 2024 :

ETAPE	DEBUT	FIN	ORGANISATEUR	DEP.
1	19/04/2024	21/04/2024	LES AMIS DU GALOPIN	Côte-d'Or
2	01/05/2024	05/05/2024	SCEA LES MAILLYS ( <b>CHPTS REGIONAUX</b> )	Côte-d'Or
3	07/06/2024	09/06/2024	A C DU PRIEURE DE BONVAUX	Côte-d'Or
4	21/06/2024	23/06/2024	ECURIES DES MORLOTS	Doubs
5	13/07/2024	14/07/2024	CENTRE OMNISPORTS P CROPPET	Doubs
6	15/08/2024	18/08/2024	MÂCON CHAINTRE ÉVÉNEMENTS	Saône-et-Loire
7	13/09/2024	15/09/2024	RAHON SPORT EQUITATION	Jura
8	27/09/2024	29/09/2024	EQUIVALLÉE HARAS NATIONAL DE CLUNY	Saône-et-Loire

## 2. « EQUIPE » : Constitution & Inscription

Une EQUIPE CBFC CSO est composée de 2 cavaliers licenciés Amateur dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est prise par SHF ou ACF, dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans la région BFC. Ces équipiers courent sur le même indice, ou des indices différents, sur autant de chevaux que souhaité. Sauf cas exceptionnel validé par le CRE BFC et la commission CSO, la composition de l'équipe est immuable.

Un même cavalier Amateur peut concourir uniquement dans 1 EQUIPE.

## 3. Inscription

Les ÉQUIPES s'inscrivent auprès du CRE BFC en retournant par mail à [contact@equitation-bfc.com](mailto:contact@equitation-bfc.com) le formulaire intitulé « **Bulletin d'inscription d'une Équipe Circuit BFC CSO 2024** ».

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National, visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.

Une ÉQUIPE n'est réputée inscrite que lorsque l'ensemble des éléments demandés est validé et qu'une confirmation par mail a été envoyée par le CRE BFC au représentant de l'EQUIPE. Sous réserve des dispositions règlementaires. Une EQUIPE peut s'inscrire à n'importe quel moment de la saison 2024, mais ses performances ne seront prises en compte qu'une fois son inscription enregistrée.

L'inscription d'une ÉQUIPE dans le Circuit BFC CSO vaut acceptation du présent règlement.

#### 4. Engagement d'une ÉQUIPE dans UNE étape du CBFC CSO

Les cavaliers s'engagent dans les épreuves supports du CBFC CSO correspondant à leur niveau/indice par l'intermédiaire du système fédéral FFECOMPET. Seule une épreuve par concours et par indice porte la mention « **Cir.R = Circuit Régional** ». Donc, pour chaque concours étape du circuit, une épreuve Amateur 2, une épreuve Amateur 1, une épreuve Amateur Elite seront labellisés.

Il appartient aux cavaliers et aux ÉQUIPES de vérifier, avant la clôture des engagements, qu'ils remplissent les conditions règlementaires de qualification et qu'ils engagent dans les épreuves CBFC.

**Attention !!** Le CRE est conscient que certains concours se remplissent très rapidement et que certains équipiers pourraient se trouver dans une situation où ils n'arriveraient plus à engager avant la clôture compte-tenu des limitations d'épreuves. Dans les épreuves à nombre limité d'engagés, il appartient aux cavaliers d'engager en temps utile.

#### 5. Attribution des points - Fonctionnement

A chaque étape, des points seront attribués aux ÉQUIPES en fonction du classement individuel des deux équipiers (la 1ère ÉQUIPE est celle qui finit, par addition des classements individuels des équipiers, la mieux classée dans l'épreuve CBFC, et non forcément à la 1ère place de l'épreuve, etc...). Si un équipier monte plus d'un cheval dans l'épreuve-étape CBFC, le meilleur classement sera retenu. En d'autres termes, c'est la meilleure performance de chaque équipier qui compte pour l'équipe. En cas d'égalité de classement pour 2 cavaliers de 2 ÉQUIPES distinctes, le classement dans l'indice supérieur prime.

Exemple :

Equipe **A** : a1 est 3<sup>ème</sup> en Am 2 a2 est 4<sup>ème</sup> en Am 1

Equipe **B** : b1 est 5<sup>ème</sup> en Am 1 b2 est 6<sup>ème</sup> en Am 1 et 12<sup>ème</sup> en Am E (on retient sa 6<sup>ème</sup> place)

Equipe **C** : c1 est 7<sup>ème</sup> en Am 2 c2 est 3<sup>ème</sup> en Am E

Le classement est le suivant :

Classement	Equipier	Points
1	c2	10
2	a1	9
3	a2	8
4	b1	7
5	b2	6
6	c1	5

Total de l'étape pour l'ÉQUIPE A : 17 points ; l'ÉQUIPE B : 13 points ; l'EQUIPE C : 15 points

Tableau des points attribués à chaque performance d'une étape :

1 <sup>ère</sup> performance	10 points
2 <sup>ème</sup> performance	9 points
3 <sup>ème</sup> performance	8 points

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National, visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.

4 <sup>ème</sup> performance	7 points
5 <sup>ème</sup> performance	6 points
6 <sup>ème</sup> performance	5 points
7 <sup>ème</sup> performance	4 points
8 <sup>ème</sup> performance	3 points
9 <sup>ème</sup> performance	2 points
10 <sup>ème</sup> performance et suivantes	1 point
Non partant	0 point

Si pour une raison exceptionnelle, une épreuve-étape support CBFC n'a pu se terminer pour l'ensemble des équipiers engagés (annulation de fin d'épreuve, autres raisons...), alors l'épreuve-étape pourra ne pas être incluse aux calculs finaux pour l'ensemble des équipiers.

Pour prétendre au classement final une EQUIPE CBFC doit participer **obligatoirement** à la **dernière étape, finale** du circuit régional BFC CSO.

**Calcul des points d'étapes** : Pour le CBFC CSO, seront comptabilisés, par addition, l'ensemble des **résultats de toutes les étapes**. En cas d'égalité de points pour départager les ex-aequo, le nombre de 1<sup>ère</sup> places, puis de 2<sup>e</sup> places puis de 3<sup>e</sup> places obtenues par les ÉQUIPES sur les épreuves-étapes sera pris en compte.

**Calcul des points étape finale** : la finale est une **étape obligatoire** puisqu'elle sera lieu et date de la remise des prix du circuit régional. Seules les équipes qui participent à la finale seront classées. Un **coefficient 1.5** sera appliqué aux points de l'étape finale.

**Calcul final des points pour le Classement du Circuit Bourgogne Franche-Comté de CSO 2024** : Le total de points pour chaque EQUIPE se fera par addition des points obtenus sur les étapes + les points obtenus lors de la finale du circuit. L'ÉQUIPE qui remportera le CBFC CSO 2024 sera l'ÉQUIPE qui aura obtenu le maximum de points.

## 6. Remises des prix

**Lors de chaque étape** : Les remises de prix habituelles des épreuves supports auront lieu. Elles sont gérées par l'Organisateur du Concours-étape. N'ayant pas les moyens humains et financiers de dévouer une personne aux calculs des points sur chaque étape, l'attribution des points sera gérée par la commission de CSO la semaine suivant l'étape (dans la mesure du possible). Il n'y aura donc pas de remise de prix d'étape.

**Remise des Prix finale du Circuit BFC CSO 2024** : La remise des prix du Circuit Régional BFC CSO aura lieu à **Cluny**, lors de l'étape finale du **27/09/2024** au **29/09/2024**.

La Remise des prix sera organisée par la commission de CSO et les partenaires du circuit. Des récompenses de valeur (lots notamment) seront remis aux **3** meilleures ÉQUIPES (*selon inscriptions*). Les modalités pratiques de cette Remise de Prix finale seront annoncées en temps utiles.

La **présence** des **ÉQUIPES récompensées** est **obligatoire** (au moins un des coéquipiers).

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National, visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.

**Pour cette saison CWD Sellier souhaite être partenaire du circuit régional BFC en offrant des Bons d'achat et des lots.**

- **Pour les 1ers** : 2 bons d'achat de 1250€ + 2 tapis (valeur 2x 130€) + 2 kits d'entretien (valeur 2x 70€)  
: valeur totale pour les 1ers **2900€**

- **Pour les 2èmes** : 2 bons d'achat de 850€ + 2 tapis (valeur 2x 130€) + 2 kits d'entretien (valeur 2x 70€)  
: valeur totale pour les 2èmes **2100€**

- **Pour les 3èmes** : 2 bons d'achat de 450€ + 2 tapis (valeur 2x 130€) + 2 kits d'entretien (valeur 2x 70€)  
: valeur totale pour les 3èmes **1300€**

## 7. Divers

Pour la promotion du Circuit Bourgogne Franche-Comté CSO **2024**, le fait de déclarer son inscription au titre d'ÉQUIPE autorise expressément le CRE BFC à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite ÉQUIPE, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du CBFC CSO et à compter des inscriptions auprès du CRE BFC.

Le CRE BFC se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité. En cas de litige, le CRE BFC sera seul habilité à juger en dernier ressort.

**Contact privilégié** : Joana DA PAZ DE JESUS – Responsable de la commission de CSO du CRE BFC – et l'ensemble des membres de la commission se feront un plaisir de vous répondre en cas de besoin !  
Contact :

Joana DA PAZ DE JESUS : 07-60-47-68-61 ou [joana.dapazdejesus@gmail.com](mailto:joana.dapazdejesus@gmail.com)

ou via le CRE BFC : [contact@equitation-bfc.com](mailto:contact@equitation-bfc.com)

